

Section O. **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/.409./F/2017 pour la fourniture de l'Équipement en matériel informatique et en mobilier des Bureaux de la zone Kiyenzi et de la Commune Kanyosha**

- Date de publication : 27/09/2017
- Date d'ouverture : 27/10/2017

1. Objet

La Commune Kanyosha invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture **de l'Équipement en matériel informatique et en mobilier des Bureaux de la zone Kiyenzi et de la Commune Kanyosha**

2. Financement du marché

La Commune Kanyosha a obtenu de la part du Gouvernement du Burundi un budget d'investissement pour l'exercice 2017 à travers le Fonds National d'Investissement Communal «FONIC». Une partie de ces sommes accordées sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution de ce marché.

3. Spécification du marché

- 3.1 La passation du Marché sera conduite par appel d'offres national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
- 3.2 Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en 3 lot(s).
- 3.3 L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum de trois(3) mois calendrier (voir détail dans le tableau suivant):

Lot	Désignation	Unité	Quantité	Délai d'exécution
1.	Armoire à 50 tiroirs	Pce	5	3mois
	Chaises	Pce	40	3 mois
	Tables ordinaires	Pce	8	3 mois
	Table bureau	Pce	6	3 mois
	Armoires à 4 étagères	Pce	6	3 mois
	Etagères	Pce	6	3 mois
	bancs	Pce	26	3 mois
2.	Ordinateurs portables et accessoires	Pce	3	3 mois
	Ordinateurs de bureau et accessoires	Pce	5	3 mois
	Imprimantes	Pce	2	3 mois
3.	Chaises en plastiques	Pce	313	3 mois



4. Condition de participation

- 4.1 La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales, possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché ;
- 4.2 Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des cas d'inéligibilité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

- 5.1 Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au Bureau de la Commune Kanyosha

Moyennant le paiement de cinquante mille (50 000fbu) francs burundais : 25 000 fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 25 000fbu au compte N° WS 9ouvert au Bureau postal de Ruyaga au nom de la commune de la Commune Kanyosha.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

- 5.2 Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

-Monsieur l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

6. Présentation de l'offre

- 6.1 Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de:

Lot	Montant de la garantie de soumission en lettre	Montant en chiffre
1	Cent mille francs burundais	100 000 Fbu
2	Cent trente mille francs burundais	130 000 Fbu
3	Cent mille francs burundais	100 000 Fbu

Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

Le non présentation de la garantie de soumission est cause de rejet automatique de l'offre.

- 6.2 Les offres doivent être soumises à : La **Commune de KANYOSHA**
L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.



8. Date limite de dépôt des offres

8.1 Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 27/10/2017 à 9 h30min.

8.2 Toute offre reçue après la date limite et l'heure de dépôt ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 27/10/2017 à 10 Heures précises en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents.

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin, leurs offres doivent fournir les informations exigées dans les documents suivants :

10.1 Au niveau administratif il faut présenter:

1. La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. La caution de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO;
3. Les Statuts du soumissionnaire (copie) ;
4. L'attestation de non redevabilité en original aux impôts et taxes délivrée par le service de l'OBR;
5. Le certificat d'Immatriculation fiscale (NIF);
6. Une adresse fixe et connue, un domicile élu ou un siège social ;
7. Registre de commerce (copies);
8. L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce;
9. Une attestation de non redevabilité de l'INSS en cours de validité et en original,
10. Une adresse fixe et connue du soumissionnaire.

10.2 Au niveau technique : les spécifications techniques.

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux.



10.3 **Au niveau financier il faut présenter :**

1. Le bordereau des prix unitaires ;
2. La soumission financière.
3. Le bordereau du devis estimatif et quantitatif,
4. Le délai d'exécution

NB : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Fait à Ruyaga, le.../.../2017

MUNZERERE Jean Berchmans
**Administrateur Communal et Personne
Responsable des Marchés Publics**

